

## Procès-verbal de Conseil municipal du 26 juin 2023

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence d'Alain DE CHABANNES, Maire.

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BUSSON David, LE LUEL Rémy, BURBAN Murielle, ISSERT Cécile, LE BRETON Bernard, RENAUD Mickael, COLLIAS Marie-Thérèse, JOSSE Sandra, M. MELLIER Arnaud, GRU Alain, FUZEAU Nadine, BRAUD Jérémie, NEVE PIQUET Géraldine.

Absents:

Date de convocation : 20 juin 2023

Mme COLLIAS Marie-Thérèse est nommée secrétaire de séance

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

### Adoption à l'unanimité des membres présents du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2023

372023	<b>Travaux de réhabilitation de la station d'épuration</b>
--------	------------------------------------------------------------

**CONSIDERANT** les nouveaux dysfonctionnements d'ordre hydraulique de la station d'épuration

**CONSIDERANT** les réunions intervenues avec le SATESE, la SAUR et les services de l'Etat pour convenir d'une stratégie afin de remédier à la situation.

**VU** le rapport de manquement administratif par la DDTM *service eau, biodiversité et risques - unité préservation de la ressource en eau adressé le 9 juin 2023* à la commune.

**CONSIDERANT** la proposition de solution technique de la Commune à la DDTM de recourir à un bassin de stockage des effluents d'une capacité de 650m3 qui serait créé sur le terrain communal sur la partie basse de la station pour recevoir les eaux usées excédentaires durant la phase d'expertise, de travaux et de remise en service des filtres, avec une alimentation sporadique des bassins du second étage afin de préserver les roseaux.

Monsieur le Maire expose :

Un chiffrage pour la réalisation de ce bassin a été établi par l'entreprise SARL Le Luhern pour un montant de 37 829.60 € HT.

Un chiffrage complémentaire des rotations de vidange régulière des eaux du bassin vers la station d'épuration de Sérent reste à obtenir.

De plus le 1<sup>er</sup> étage doit faire l'objet d'une expertise afin de comprendre l'origine du colmatage. De nouveaux travaux de changement de sable seront éventuellement à prévoir. Ces éléments ne sont pas encore chiffrés.

Après délibération, le conseil municipal :

- **VALIDE** la mise en place de ces mesures afin de rétablir la situation à la station d'épuration dans les meilleures conditions techniques et financières,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer des demandes de financement exceptionnel auprès du conseil départemental et auprès de l'agence de l'eau.

382023	<b>Tarifs services périscolaires</b>
--------	--------------------------------------

Vu le bilan financier des services périscolaires,

Vu la délibération 692021 mettant en place une tarification sociale du restaurant scolaire.

Vu la convention triennale « Tarification sociale des cantines scolaires » établi avec l'Agence de services et de paiements en date du 9/12/2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Maire

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de modifier à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 le tarif enfant appliqué au restaurant scolaire sur la grille tarifaire suivante :

	Quotient familial mensuel	Tarifs repas/élève
Tarifs restaurant scolaire enfant	De 0 à 1000	1.00 €
	De 1001 à 1250	3.20 €
	1251 et plus	3.70 €
Tarif restaurant scolaire adultes	-	7.10 €
Tarif sans repas	-	2.10 €
Tarifs garderie	-	2.00€ de l'heure facturé par ¼ d'heure
	-	Tarif dissuasif de 10€ par quart d'heure au-delà de 18h30

Le Conseil municipal Autorise Monsieur le Maire à signer les documents pour mettre à jour la convention triennale conclue avec l'ASP et tous les documents pour poursuivre la procédure en vue de maintenir l'aide financière de l'Etat au titre de l'instauration de la tarification sociale des cantines dans les territoires ruraux fragiles

**Il est fait part d'une demande concernant le tarif dissuasif de la garderie de 10€, les élus recevront la famille en question.**

392023	<b>SUBVENTION ASSOCIATIONS DE BASKET et DE FOOTBALL</b>
--------	---------------------------------------------------------

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les termes de la « convention » avec l'association sportive la claie basket et de la convention avec L'alliance sportive de la claie football prévoient :

- ❖ une prise en charge des frais d'entraînement à hauteur de 900€ pour l'AS la claie basket. L'association a perçu un versement de 300€ au titre de l'année 2022-2023 en novembre 2022.
- ❖ une prise en charge des frais d'entraînement à hauteur de 1200€ pour l'AS la claie football . L'association a perçu un versement de 400€ au titre de l'année 2022-2023 en novembre 2022.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 600€ pour l'association sportive LA CLAIE Basket et de 800€ pour l'alliance sportive de la claie football.

## Point sur les commissions

### Commission travaux

- Atelier communal : le permis a été validé. La commune n'a pas reçu d'accord pour la subvention DETR, ni DSIL une demande au titre du fonds vert a été demandée, M. le maire a fait une intervention auprès du secrétaire général. Soit la préfecture nous alloue une subvention au titre du fond vert, soit il faut demander au préfet de représenter notre dossier sur 2024 et attendre pour les travaux, soit réduire le projet. M. BUSSON indique qu'il n'est pas pour décaler les travaux
- Travaux fauchage réalisés par la SARL LANOE en juin pour un cout de 4345.72€TTC

- Point à temps : l'intervention est programmée le mardi 4 juillet 2023 pour un montant de 5175€ HT
- Début des travaux de voirie plus rapide que prévu jeudi 22 juin, Monsieur LE LUEL a rencontré chaque habitant de la rue pour expliquer la situation, une communication était prévue dans le bulletin.

### **Commission Communication**

- Opération argent de poche. Plusieurs demandes de jeunes pour l'opération argent de poche : Les travaux qui pourront leur être confiés : Peinture fenêtre bois salle associations, Karcher place de la mairie, Désherbage, Bas de la porte de l'église, Enregistrement dans nouveaux logiciel cimetière, jeux de boule... fabrication table avec des palettes, panneau d'affichage à rénover.
- Lettre info N°6 celle-ci sera transmis aux habitants début juillet

## **Commissions intercommunales**

### **Commission économique :**

L'entreprise de forage dans la zone s'est désistée, l'étude pour l'agrandissement de la zone est en cours

**Réunion des maires du pays de Ploërmel** sur l'avenir du PETR qui continue ses missions au niveau du SCOT. Les locaux à Ploërmel : les charges du PETR seront supportées au prorata de chaque communauté de communes.

### **Contrat local de santé réunion du 3/05/2023**

Le contrat local de santé (CLS) vise à mettre en œuvre des actions, au plus près des populations d'un territoire afin de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Au vu des besoins et de l'offre qu'on y trouve, il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain.

Un questionnaire avait été transmis. Les résultats font état d'un manque de dentistes et de dermatologues sur le secteur, 5% de la population n'a pas de médecin traitant.

### **Réunion sur le Schéma d'attractivité du territoire**

### **Point boulangerie**

Maxence LE MORVAN n'a toujours pas entamé les démarches de liquidation de son entreprise. Une procédure pour résilier le bail a été lancée, mais n'a pas abouti. Le conseil municipal décide de recourir à un avocat pour pouvoir récupérer les locaux. Mme BURBAN se chargera de contacter Maître PERRIGOT Murielle pour lancer la procédure.

### **Questions diverses :**

Réunion mi-mandat prévu le 1<sup>er</sup> juillet 2023

Prochains conseils municipaux

- En août si urgence
- Le 18 septembre 2023 à 19h30

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

## Délibérations du conseil municipal du 26 juin 2023

372023 Travaux de réhabilitation de la station d'épuration..	43
382023 Tarifs services périscolaires .....	44
392023 SUBVENTION ASSOCIATIONS DE BASKET et DE FOOTBALL .....	45
<i>signatures</i> .....	46

### Signatures

DE CHABANNES Alain,

BUSSON David,

LE LUEL Rémy,

BURBAN Murielle,

ISSERT Cécile,

LE BRETON Bernard,

RENAUD Mickael,

COLLIAS Marie-Thérèse,

JOSSE Sandra,

~~MELLIER Arnaud,~~

GRU Alain,

FUZEAU Nadine,

BRAUD Jérémy,

NEVE PIQUET Géraldine,